

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 3 avril 2018 modifiant l'arrêté du 10 octobre 2001 fixant l'organisation et le programme des concours de recrutement des pharmaciens inspecteurs de santé publique

NOR : SSAR1810672A

La ministre des solidarités et de la santé et le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 92-1432 du 30 décembre 1992 relatif au statut particulier des pharmaciens inspecteurs de santé publique ;

Vu l'arrêté du 10 octobre 2001 fixant l'organisation et le programme des concours de recrutement des pharmaciens inspecteurs de santé publique, notamment son article 2,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Le cinquième alinéa de l'article 2 de l'arrêté du 10 octobre 2001 susvisé est supprimé.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 3 avril 2018.

*La ministre des solidarités
et de la santé,*

Pour la ministre et par délégation :

*La sous-directrice du pilotage
des ressources, du dialogue social
et du droit des personnels,*

M.-F. LEMAITRE

*Le ministre de l'action
et des comptes publics,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le chef de service du pilotage
des politiques de ressources humaines,*

N. DE SAUSSURE